



DECLATATIONS FO – CSEC du 16 mai 2024

Déclaration des élus Force ouvrière sur la poursuite du projet d'expérimentation de la délivrance à distance.

Ce projet présenté ce jour nous laisse dubitatif quant à l'avenir de la délivrance des PSL. En effet, cette nouvelle façon de délivrer les poches de sang, présentée aujourd'hui, marque une nouvelle étape non sans conséquences et sans risques pour la transfusion en France.

Cette nouvelle méthode de mise à disposition des services de soins de produits sanguins labiles va être testée sur plusieurs sites et avec plusieurs matériels de fournisseurs différents. Il appartiendra alors à ces sites de mettre en évidence les points positifs et les lacunes de ces enceintes super intelligentes. Toutefois, nous pouvons dès à présent vous mettre en garde sur de nombreux points qui restent à sécuriser afin de ne pas mettre en danger les patients.

Nous attirons plus particulièrement votre attention sur les points débattus qui sont :

- Les problèmes de connexions informatiques entre l'EFS et les établissements de soins
- Les éventuelles coupures d'alimentation électrique
- La formation des personnels amenés à utiliser le dispositif pour les ES qui sera bien souvent insuffisante, induisant du stress pour ceux-ci et des risques pour les patients receveurs
- Problèmes d'accès aux locaux
- Problèmes bureautiques (pas d'impression possible des documents pour la délivrance...)
- Les soucis de compatibilisations des patients immunisés
- L'absence de module pour la délivrance des concentrés de plaquettes et des plasmas.

Mais nous nous interrogeons surtout sur les impacts sur les conditions de travail des salariés qui vont être très importants. Il faut noter que le chargement et déchargement de ces enceintes va augmenter la charge de travail pour les personnels de ces sites. Nous notons bien que ceux-ci à l'avenir subiront peut-être moins de contraintes de par l'abandon d'éventuelles astreintes, mais cette nouvelle méthode de délivrance impactera sans aucun doute l'activité de ces sites par une surcharge de travail ainsi que des temps de formation pour les personnels des ES qui devront se former à l'utilisation de

ces frigos et de la technologie adjacente. Vu que ces services sont comme notre établissement avec un fort taux de turn-over, il importera à l'EFS de devoir toujours former avec un souci aussi de maintien des compétences des personnes déjà formées.

Un autre point qui retient aussi toute notre attention, celui de la contrainte qui sera reportée sur les équipes en charge de la délivrance à distance sur le site déporté. Les personnels en poste chargés de réceptionner la demande et d'attribuer les produits à distance, se verront augmenter leur charge de travail à des moments soulignons-le où le stress est à son comble car ce sera la nuit, les weekend et jours fériés où ceux-ci sont en effectif réduit voir seul. Les conditions de travail de ces personnes seront donc considérablement dégradées et augmentées de par cette nouvelle façon de délivrer.

L'EFS pourra certes subvenir aux besoins éventuels des ES de par cette nouvelle façon de délivrer mais ce ne sera pas sans conséquences sur les conditions de travail des personnels de l'établissement.

Pour toutes ces raisons, les élus FO attendront le retour d'expérience des sites précités, afin de se forger un avis plus précis quant à la poursuite de cette expérimentation.

Consultation sur la mise à jour de la procédure dispositif lanceur d'alerte interne.

La procédure présentée aux élus du CSEC et mise au vote ce jour nous est imposé par la législation en vigueur. Nous alertons la direction sur le mode de communication de cette note nationale qui ne devra pas se cantonner seulement à une procédure Gédéon mais qui devra aussi être affichée sur l'ensemble des sites de notre établissement avec une sensibilisation de l'ensemble des acteurs de notre entreprise qui sont à même de pouvoir se positionner sur ce dispositif.

Les élus Force Ouvrière donnerons un avis favorable à cette consultation.